



Conseil d'Administration de l'Orchestre National de Mulhouse

Séance extraordinaire du 8 juin 2026

8 membres présents, 1 membre excusé

Présents :

- Carine de MARIN
- Catherine CHOPIN
- Christelle RITZ
- Jean-Lou REICHLING
- Joseph SIMEONI
- Marc MUNCK
- Jean VERNE, représentant Isabelle CHARDONNIER
- Cécile STRIEBIG-THEVENIN

Excusés :

- Anne-Catherine GOETZ

Procurations :

- Anne-Catherine GOETZ a donné procuration à Carine de MARIN

Autres présents :

- Guillaume HEBERT, Directeur général
- Étienne COMPAIN, Administrateur
- Laura POUSPOURIKAS, musicienne de l'Orchestre et membre de la Commission d'Orchestre

Ordre du jour :

- 1- Introduction
- 2- Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 16 avril 2026
- 3- Délibérations
 - Élections professionnelles 2026 – Organisation générale et composition du Comité Social Territorial (CST) et de la Formation spécialisée de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail (FSSCT) – délibération n°005.2026 .
- 4- Points d'information
 - Informations relatives au prochain Conseil d'administration

Compte-rendu

1- Introduction

La Présidente, Madame Carine de MARIN, ouvre la séance et remercie les membres du Conseil d'administration pour leur présence. Un tour de table est effectué afin de permettre à chacun de se présenter :

- Carine de MARIN souligne que l'Orchestre National de Mulhouse traverse une période importante de son histoire. Elle rappelle la reconnaissance artistique acquise ces dernières années, son ancrage territorial et l'importance de maintenir une ouverture forte vers les habitants du territoire.
- Jean-Lou REICHLING indique exercer les fonctions de quatrième adjoint au Maire de Mulhouse.
- Cécile STRIEBIG-THEVENIN, adjointe à la culture de la Ville de Colmar, souligne l'importance de la coopération culturelle entre les villes de Mulhouse et de Colmar et réaffirme l'intérêt porté à l'action conjointe des deux collectivités au bénéfice de l'Orchestre.
- Joseph SIMEONI, élu d'opposition à la Ville de Mulhouse, rappelle qu'il siège déjà au Conseil d'administration depuis la précédente mandature.
- Christelle RITZ, élue d'opposition à la Ville de Mulhouse, évoque plusieurs interrogations relatives à la période actuelle de transition de l'établissement. Elle souhaite notamment obtenir des précisions sur l'organisation de la Direction, sur les conséquences des récents événements ayant affecté l'établissement, ainsi que sur la baisse de fréquentation observée lors de certains concerts décentralisés. Elle évoque également le départ annoncé du bibliothécaire à la fin du mois de juillet et suggère qu'un travail d'analyse approfondi puisse être engagé sur le fonctionnement de la structure.
- Jean VERNE, représentant la DRAC en l'absence d'Isabelle CHARDONNIER, indique que celle-ci souhaite qu'une réunion des principaux partenaires financiers de l'Orchestre puisse être organisée prochainement afin d'échanger sur la situation et les perspectives de l'établissement.
- Catherine CHOPIN rappelle son attachement à l'Orchestre National de Mulhouse et sa volonté de contribuer à son bon fonctionnement et à son développement.

La Présidente indique avoir pris note de l'ensemble de ces observations et propose qu'elles puissent faire l'objet d'échanges lors d'une prochaine réunion afin de permettre à l'ordre du jour de la séance d'être traité dans les délais impartis. Elle confirme qu'une rencontre des financeurs de l'Orchestre est en préparation, pour préparer la période de transition qui s'annonce.

2-Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 16 avril 2026

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 16 avril 2026 est soumis au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3-Délibérations

- Élections professionnelles 2026 – Organisation générale et composition du Comité Social Territorial (CST) et de la Formation spécialisée de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail (FSSSCT) – délibération n°005.2026

La Présidente présente le contexte des élections professionnelles qui se dérouleront le 10 décembre 2026 et rappelle la nécessité pour l'établissement de constituer son propre Comité Social Territorial.

Elle donne ensuite la parole à Guillaume HEBERT, Directeur général.

Guillaume HEBERT rappelle les principales étapes ayant conduit à la création de la régie personnalisée et au transfert du personnel au 1er janvier 2026. Il présente les échanges menés avec les représentants du personnel au cours des derniers mois, et l'articulation du futur CST avec la commission d'orchestre existante, et la commission artistique qui sera créée dans les prochains mois.

Etienne COMPAIN expose les modalités d'organisation du scrutin, notamment le recours au vote en présentiel plutôt qu'électronique, et la composition envisagée du futur Comité Social Territorial ainsi que de la Formation spécialisée de la Santé, de la Sécurité et des Conditions de Travail.

La Présidente interroge les modalités de dépôt des candidatures, la composition des listes et la manière dont les représentants de l'établissement (3 titulaires, 3 suppléants) devront être désignés. Etienne COMPAIN répond que ces modalités seront précisées au moment du dépôt des candidatures à l'automne.

Jean-Lou REICHLING interroge sur les organisations syndicales susceptibles de présenter des candidats. Il est répondu qu'un syndicat a exprimé à ce jour sa volonté de présenter une liste (le Syndicat des Artistes-Musiciens du Haut-Rhin, SAM68), et que les syndicats représentatifs de la Fonction publique territoriale seront prochainement informés de la possibilité de déposer une liste.

La délibération n°005.2026 est ensuite mise au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4- Points d'information : informations relatives au prochain Conseil d'administration

La Présidente indique que ce point est reporté afin de permettre la tenue prochaine d'un nouveau Conseil d'administration consacré aux différents sujets nécessitant une délibération dans les semaines à venir.

Fin de séance

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 17h35.

Fait à Mulhouse, le 8 juin 2026

La Présidente
Mme Carine DE MARIN

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.